

Rejoignez le

Cercle des mécènes de la Cité internationale de la langue française



© Pierre-Olivier Deschamps / CMN

Participez au rayonnement
d'un haut lieu de vie
patrimonial et culturel dédié
à la langue française et
aux cultures francophones



**Cité internationale
de la langue française**
Château de
Villers-Cotterêts

Un lieu unique : la Cité internationale de la langue française

La Cité internationale de la langue française a ouvert ses portes en novembre 2023 au cœur du château de Villers-Cotterêts dans l'Aisne, entièrement restauré. Là même où François I^{er} signa l'ordonnance dite de Villers-Cotterêts, par laquelle le français devint la langue officielle du droit et de l'administration. Lieu culturel entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones, la Cité a pour ambition de partager et faire aimer au plus grand nombre une langue vivante, réinventée par tous ceux qui la pratiquent de par le monde.

Son parcours de visite de 1 200 m², sa riche programmation culturelle et ses espaces de divertissement et de détente font de la Cité un lieu de vie pluridisciplinaire, local et international.



© Cité internationale de la langue française / CMN

Contribuez au développement de ce lieu remarquable

Votre générosité participera au soutien de la programmation culturelle et à sa vitalité :

- Rayonnement des expositions temporaires et des festivals grand public
- Mise en valeur d'artistes émergents
- Élargissement de l'offre des ateliers pédagogiques
- Accueil des publics éloignés

Rejoignez-nous et bénéficiez d'avantages exceptionnels

En rejoignant le Cercle des mécènes de la Cité internationale de la langue française, vous associez votre image à un lieu d'exception, mettez en valeur, auprès de vos salariés et clients, votre engagement pour le rayonnement d'un haut lieu de vie culturelle, affirmez votre attachement au dynamisme sur notre territoire et tissez des liens avec d'autres entrepreneurs amoureux du patrimoine et de la langue française.



© Benjamin Cavautto / CMN

Selon le niveau d'adhésion, bénéficiez d'une réduction fiscale avantageuse et d'avantages exclusifs tout au long de l'année :

- Invitations VIP aux spectacles
- Visites privilège
- Invitations au cocktail/ dîner annuel du Cercle
- Entrées gratuites valables dans le réseau du Centre des monuments nationaux
- Privatisation des espaces de la Cité

	Adhésion annuelle	Reste à charge après déduction fiscale de 60%
Ami	2 500 €	1 000 €
Bienfaiteur	5 000 €	2 000 €
Associé	10 000 €	4 000 €

